



Commission  
Locale d'Information  
de la Centrale de Civaux



**Newsletter de la CLI – N° 16**

**Décembre 2022**

## **ACTUALITÉS : LE POINT SUR LA CORROSION SOUS CONTRAINTE**

### **Travaux de réparation de la corrosion sous contrainte et dates de recouplage des réacteurs 1 et 2 de Civaux**

EDF avait annoncé le 20 mai 2022 que les dates de recouplage au réseau électrique national étaient reportées au 8 janvier 2023 pour le réacteur 1 et au 14 janvier 2023 pour le réacteur 2.

Actuellement, les travaux de réparation sont achevés sur le réacteur 1 et l'épreuve d'étanchéité du circuit primaire principal, interrompue le 2 novembre (voir ci-dessous) a été réalisée avec succès le 17 novembre. La date prévue de recouplage au réseau national après visite décennale et réparations de la corrosion sous contrainte devrait donc être maintenue au 8 janvier 2023.

Les travaux de réparation de la corrosion sous contrainte au niveau du réacteur 2 se poursuivent et sont en grande partie réalisés. Il est encore trop tôt pour savoir si la date de recouplage au réseau prévue au 14 janvier 2023, sera maintenue.

### **Sur le plan national**

Sur le plan national et à la date du 3 novembre 2022, les travaux de réparation en lien avec la corrosion sous contrainte sont terminés sur 6 réacteurs. Ils se poursuivent sur les réacteurs de Penly 1, Chooz 1 et 2, et, bien entendu Civaux 2. Par ailleurs, les expertises ont montré des phénomènes de corrosion sous contrainte sur les réacteurs de Cattenom 1 et 3, Penly 2 et des réparations doivent donc être programmées. Restent en attente les résultats de l'expertise des réacteurs de Golfech 1 et Flamanville 1.

## **AUTRES ACTUALITÉS**

### **Journée nationale de la résilience face aux risques majeurs du 13 octobre 2022 relayée par la CLI**

Dans le cadre de la Journée nationale de la résilience face aux risques majeurs, la CLI de Civaux a décidé d'éclairer les élus et le grand public face au risque nucléaire à travers deux actions :

#### **- Exposition dans le Hall d'Accueil de l'Hôtel du Département**

La CLI de Civaux a proposé au grand public, du 3 au 20 octobre, une exposition itinérante de l'ASN/IRSN\* afin de mieux comprendre le fonctionnement des centrales et les mesures prises face au risque d'accident. Les présentations sont à retrouver sur le site internet de la CLI ou en flashant ce QR Code.



\*Autorité de Sûreté Nucléaire/Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire

## **- L'assemblée générale de la CLI du 8 novembre 2022**

L'assemblée générale publique de la CLI de Civaux a eu lieu cette année le 8 novembre et a été accueillie par la commune de Savigny-Levescault, située dans le périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de Civaux. Cette assemblée générale fut une première pour Mme Alice Mallick, sous-préfète, directrice de cabinet de M. Jean-Marie Girier, Préfet de la Vienne, et pour M. Christophe Rieu, nouveau directeur du CNPE de Civaux, succédant à M. Mickaël Gevrey.

L'ordre du jour axé sur le risque nucléaire et les actions de protection des populations et les réflexes à avoir en cas d'accident s'est adapté à l'actualité et a consacré un temps important aux informations et aux échanges liés à la dépressurisation survenue lors de l'épreuve hydraulique du circuit primaire le 2 novembre 2022.

### **Qu'est-ce que l'épreuve hydraulique primaire ?**

Ce contrôle périodique fait partie de l'une des trois étapes majeures de la visite décennale, avec le contrôle de la cuve (dont l'intégrité est contrôlée par un robot) et l'épreuve enceinte destinée à vérifier l'étanchéité du bâtiment réacteur.

L'épreuve hydraulique du circuit primaire est donc une activité de maintenance réglementaire. Elle vise à s'assurer de l'étanchéité et de la résistance des tuyauteries, soudures et robinets du circuit primaire. Pour réaliser ce contrôle, les circuits et les matériels associés sont soumis à une pression d'épreuve très supérieure à la pression supportée par le circuit en exploitation, à savoir 206 bars au lieu des 155 bars de pression normale d'exploitation.

### **Pourquoi l'épreuve hydraulique primaire réalisée le 2 novembre 2022 a été interrompue ?**

Alors que la montée en pression atteignait ce 2 novembre vers 14 heures, 190 bars avec une température de 95° Celsius, une dépressurisation a été détectée et indiquait un défaut d'étanchéité. Il s'agissait d'une fuite qui s'est manifestée en même temps par un dégagement de vapeur et un écoulement d'eau dans un local du bâtiment réacteur abritant un dispositif temporaire mis en place pour la réalisation du test. Le CNPE a alors procédé à l'arrêt préventif des matériels permettant d'accompagner la baisse de pression et a lancé le refroidissement du circuit primaire principal. La contamination radioactive est restée enclose : l'eau a été collectée et confinée dans le bâtiment réacteur. La radioactivité de l'eau était faible car la cuve était dépourvue de tout combustible. Aucun intervenant ne se trouvait à proximité, il n'y a eu ni blessé, ni personne contaminée. Aucune contamination radioactive n'a été constatée à l'extérieur des installations.

Il s'avérait par ailleurs qu'une gaine de plusieurs mètres de long, associée à un système permettant des mesures de flux neutronique dans le réacteur, avait également été poussée dans le local par la forte pression du circuit et empêchait, de par sa radioactivité importante, l'accès à la vanne de fermeture d'eau située à proximité. Il apparut donc nécessaire de tenter d'atteindre la vanne à l'aide d'un robot. Après l'entraînement nécessaire, un robot piloté à distance a pu pénétrer dans le local et a pu découper et extraire le "doigt de gant" dont le taux de radioactivité ne permettait pas d'accès humain. L'extraction robotique de la pièce a été accompagnée de la protection nécessaire pour qu'elle puisse être sans danger extraite du local et entreposée.

### **Nouvelle épreuve hydraulique primaire du 17 novembre 2022**

Le 17 novembre, le CNPE a procédé à une nouvelle épreuve hydraulique du circuit primaire en présence d'inspecteurs de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN). Cette épreuve a donc permis cette fois de contrôler l'étanchéité du circuit primaire à une pression de 206 bars.

Il est important de souligner que l'échec de la première tentative n'était pas lié à une défaillance du circuit primaire lui-même mais à une défaillance du dispositif temporaire transitoirement installé pour accompagner la montée en pression.

La réussite de cette épreuve hydraulique montre que les soudures réalisées pour réparer les fissures liées à la corrosion sous contrainte assurent actuellement l'étanchéité du circuit primaire.

## Dans l'attente de l'épreuve enceinte du bâtiment réacteur

Il reste maintenant à mettre en œuvre l'épreuve qui permettra de s'assurer de l'étanchéité de l'enceinte du bâtiment réacteur lui-même. Cette étape est indispensable pour la remise en marche du réacteur et son recouplage au réseau national.

## Un nouveau site internet pour la CLI

Le nouveau site internet de la CLI est en ligne depuis mi-octobre. Afin d'être accessible au plus grand nombre, certains sujets ont été mis en avant comme que faire « En cas d'alerte » ou qu'entend-on par « Sûreté et sécurité ».

Il satisfait également les plus experts grâce à de nombreux accès vers des sites internet permettant d'approfondir les recherches.

Une communication a été faite dans la presse locale, dans le magazine de la Vienne et sur les réseaux sociaux du Département.

Il n'est pas trop tard pour découvrir ce site en cliquant sur le lien ci-après <https://www.cli-civaux.fr/>

## Les prochaines réunions de la CLI

La Commission locale d'information du CNPE de Civaux se réunira en Comité de vigilance au mois de janvier prochain et la prochaine assemblée générale aura lieu au cours du premier trimestre 2023.

Le président-délégué de la CLI remercie au nom du président du Conseil départemental tous les membres de cette instance pour leur participation aux réunions de travail et pour leur contribution aux missions d'information et de transparence en termes de sûreté et de sécurité nucléaire dont il convient de rappeler le sens, précisé par l'IRSN :

([https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Installations\\_nucleaires/La\\_surete\\_Nucleaire/Pages/surete-installations-nucleaires.aspx](https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Installations_nucleaires/La_surete_Nucleaire/Pages/surete-installations-nucleaires.aspx))

**La sûreté nucléaire recouvre l'ensemble des dispositions techniques et les mesures d'organisation prises en vue de prévenir les accidents ou d'en limiter les effets.** Elles concernent la conception, la construction, le fonctionnement, l'arrêt et le démantèlement des installations nucléaires de base, ainsi que le transport des substances radioactives.

La sûreté nucléaire est distincte de la sécurité nucléaire qui comprend la radioprotection, la prévention et la lutte contre les actions de malveillance, ainsi que les actions de sécurité civile en cas d'accident.

Puisse Noël qui s'approche permettre d'entrevoir un monde plus paisible.

*La Cli de Civaux est une instance indépendante créée le 17 décembre 1981 par arrêté préfectoral suivant la circulaire ministérielle Mauroy du 15 décembre 1981 instituant des commissions locales d'information auprès des centrales nucléaires.*

*Directeur de publication : Roger Gil*